



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 12 septembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 6 septembre 2024

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41

Nombre de présents participant au vote : 32

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de procurations : 6

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN  
Monsieur Thierry FALCONNET  
Madame Nathalie KOENDERS  
Monsieur Rémi DETANG  
Madame Sladana ZIVKOVIC  
Monsieur Jean-François DODET  
Madame Françoise TENENBAUM  
Monsieur Dominique GRIMPRET  
Madame Danielle JUBAN  
Monsieur Jean-Claude GIRARD  
Monsieur Philippe LEMANCEAU  
Madame Marie-Hélène  
JUILLARD-RANDRIAN

Madame Christine MARTIN  
Monsieur Antoine HOAREAU  
Monsieur Nicolas BOURNY  
Madame Nadjoua BELHADEF  
Monsieur Hamid EL HASSOUNI  
Monsieur Denis HAMEAU  
Madame Nuray AKPINAR-  
ISTIQUAM  
Monsieur Laurent GOBET  
Madame Dominique MARTIN-  
GENDRE  
Madame Karine HUON-SAVINA  
Monsieur Nicolas SCHOUTITH

Madame Ludmila MONTEIRO  
Monsieur Jean-Michel  
VERPILLOT  
Monsieur Lionel SANCHEZ  
Monsieur Gérard HERRMANN  
Madame Dominique BEGIN-  
CLAUDET  
Monsieur Jean DUBUET  
Monsieur Didier RELOT  
Monsieur Patrick BAUDEMMENT  
Monsieur Philippe BELLEVILLE

### Membres absents :

Madame Céline TONOT  
Monsieur Guillaume RUET  
Monsieur Jacques CARRELET  
DE LOISY

Monsieur Jean-Patrick MASSON pouvoir à Monsieur Antoine  
HOAREAU  
Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène  
JUILLARD-RANDRIAN  
Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA  
Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET  
Monsieur Patrick CHAPUIS pouvoir à Monsieur Philippe BELLEVILLE  
Madame Monique BAYARD pouvoir à Madame Dominique BEGIN-  
CLAUDET

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**  
**Fondation Clément Drevon (FCD) – Demande de subvention pour l'année 2024**

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Clément Drevon a pour objet de financer exclusivement la recherche médicale et l'assistance aux malades et plus précisément trois types d'activités :

- des projets de recherche médicale translationnelle : de la recherche fondamentale à la recherche appliquée et notamment sur les domaines d'excellence dijonnais tels que figurant dans les classements internationaux ;
- des projets de mobilité à l'international de jeunes chercheurs dijonnais en favorisant leur retour ;
- des projets valorisant les données de santé, notamment et sans exclusive, en appui sur les différents registres de populations qui font de Dijon une ville pionnière dans ce domaine.

Le 21 décembre 2023, le Conseil Métropolitain a délibéré une subvention de 50 K€ octroyée à la Fondation Clément Drevon assortie d'une convention signée le 7 février 2024 afin de soutenir les premières mobilités scientifiques internationales sortantes avec garantie de retour des candidats sélectionnés et issus des établissements de recherche académique et hospitalo-universitaires du campus de Dijon.

Après examen des dossiers de candidats par le Comité de Sélection et de Suivi des Appels à Projets (COSSAP), le Conseil d'Administration de la Fondation a retenu 5 lauréats pour la campagne de mobilité 2023/2024 pour un montant global de financement qui s'élève à 392 K€ : Amélie CRANSAC (Université de GÖTEBORG SUÈDE) ; Thierry MOUILLOT (CHU Angers France uniquement pour son dossier retour), Maxime NGUYEN (Université OXFORD UK), Cédric ROSSI (Université de SANDFORD, Californie USA) et Georges TARIS (Université GENÈVE SUISSE).

Chaque bénéficiaire d'allocation de ressources de la Fondation a signé avec celle-ci, une convention prévoyant :

- d'une part une participation financière, pour la prise en charge des frais de mobilité supportés par le ou la bénéficiaire à l'occasion de son séjour d'un an, hors de Dijon. Ce montant est variable selon les dossiers, en fonction des lieux de mobilité et des cofinancements obtenus,
- d'autre part, une allocation de retour à hauteur de 20 K€. Le versement de ce financement par la Fondation est subordonné à la présentation par ce dernier, au cours de sa mobilité, d'un projet de recherche au moment de sa réinstallation dans son service et/ou laboratoires dijonnais.

Pour la campagne 2024-2025, la Fondation a recensé 18 dossiers candidats (6 dans la catégorie « recherche médicale », 10 dans la catégorie « mobilité » et 2 dans celle des « soins centrés sur la personne »).

Après examen cet automne et sélection des lauréats parmi les 18 dossiers candidats, la Fondation prévoit de mobiliser une enveloppe qui se basera sur son autofinancement porté cette année à 300 K€ ainsi que des financements complémentaires sollicités auprès de partenaires dont Dijon Métropole afin de boucler les besoins de financement estimées à 532 K€ au total.

Dans ce cadre et compte tenu du financement pluriannuel des dossiers ainsi que de l'augmentation du nombre de candidatures reçues, le Président de la Fondation Clément Drevon a sollicité par courrier du 25 juin 2024, la poursuite du soutien de Dijon métropole avec si possible une augmentation pour porter la subvention à 150 K€.

Il vous est proposé d'attribuer à la Fondation Clément Drevon, une subvention d'un montant de 50 000 € pour l'année 2024 selon les modalités de versement spécifiées à l'avenant de la convention ci-jointe.

**Le Bureau,**  
**après en avoir délibéré, décide :**

**- d'attribuer** à la Fondation Clément Drevon, une subvention de 50 000 € au titre de ses activités pour l'année 2024 ;

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

SCRUTIN      POUR : 38                              ABSTENTION : 0  
                  CONTRE : 0                             NE SE PRONONCE PAS : 0  
                  DONT 6 PROCURATION(S)